

Objet :	Clarification du type d'incision
Proposition :	Demande de l'ADAL datée du 24 avril 2017
Décision de QUALICOAT :	<u>Résolution n° 22/TC 23.05.17</u> Le TC a accepté la proposition de l'ADAL de distinguer le terme "cross-cut" (croix) et le terme "cross-hatch" (quadrillage) dans les paragraphes concernés des directives.
Date de validation :	22–23 novembre 2017
Date d'application :	1^{er} janvier 2018
Modification des directives :	Terme "croix" remplacé par "quadrillage" section 2.4.2
<p>2.4.2 Adhérence humide</p> <p>Eau bouillante</p> <p>Plonger un échantillon dans de l'eau déminéralisée bouillante en utilisant la méthode 1 ou 2 comme décrit dans le § 2.16. Retirer l'échantillon et le laisser refroidir à température ambiante. Effectuer l'essai comme indiqué au § 2.4.1. Le quadrillage doit être réalisé après une heure au moins, deux heures au plus.</p> <p>[...]</p>	